

**LE  
MEILLEUR DE  
L'ACTUALITÉ  
2018  
-19**

**Olivier Sarfati – Matthieu Alfré**

L. Antonicelli, P. Béchon, K. Besozzi, I. Chapellière,  
V. Giuliani, F. Lafargue, J. Lévy, C. Peytour

DUNOD

Cet ouvrage étant parti en impression le 30 novembre 2018, les actualités du mois de décembre 2018 n'y sont pas présentes.

Couverture : création Domink Raboin.

Photo 1<sup>re</sup> de couverture © Ludovic Marin / AFP.

Photos 4<sup>e</sup> de couverture © IStock filipefrazao, bigtunaonline, pic\_studio, themotioncloud, thamerpic.

Maquette intérieure : Arnaud Gautron

Mise en page : Belle Page

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2019

11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff  
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-078895-8

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Avant-propos

« Au secours, Matthieu, qu'est-ce que je dois retenir de l'actualité pour mes concours ? ». Cette question simple m'est adressée chaque année avec un ton teinté d'angoisse. Je ne peux que donner raison à leur sérieux compte tenu de l'ampleur de la tâche qui leur incombe. Abondante, profonde et complexe, l'actualité du monde fait encore trop souvent l'objet de traitements qui oscillent entre l'anecdotique et l'alambiqué.

Dans ces circonstances, toute l'équipe du *Meilleur de l'actualité 2018-2019* continue de valoriser les points forts de l'ouvrage :

- La multiplicité des sources : nous réalisons la synthèse des meilleurs articles de la presse française et internationale tout en approfondissant nos réflexions avec les rapports de grandes institutions et de brillants intellectuels.
- Le choix des thèmes : nous couvrons les principaux événements et personnalités de l'actualité qui ont un impact sur le cours du monde dans des thématiques diverses.
- Le format des fiches : nous mettons en forme le contenu des fiches pour faire ressortir à chaque fois le contexte, les illustrations et les enjeux.
- Le style de rédaction : notre équipe est formée d'auteurs qualifiés pour restituer un contenu qui soit directement intelligible et exploitable par tous.

Pour autant, sous ma direction, nous avons aussi fait le choix d'innover pour satisfaire les besoins des étudiants comme du grand public avec :

- La réorganisation du sommaire : elle découpe avec plus de finesse et plus de rigueur les fiches pour faciliter le repérage dans l'ouvrage.
- L'insertion de questions à choix multiples (QCM) : elle autorise une révision progressive et raisonnée pour transformer les informations en un savoir.
- La diffusion des compléments en ligne : elle s'échelonne de janvier 2019 à avril 2019 pour rester au plus près de l'actualité des concours et examens.

J'espère que vous trouverez que cette nouvelle version correspond au plus près à votre désir de comprendre le monde. Comme le disait naguère le philosophe Hegel dans ses *Notes et fragments d'Iéna (1803-1806)*, « la lecture du journal, le matin au lever, est une sorte de prière du matin réaliste ». Quant à moi, je vous invite à faire du *Meilleur de l'actualité 2018-2019* votre principal ouvrage de prière matinale en vue des épreuves à venir...

Matthieu Alfré

# Table des matières

🏠 Actualité

👤 Personnalité

💬 Débat

## GÉOPOLITIQUE ET AFFAIRES INTERNATIONALES

🏠 <i>Le commerce mondial en 2018 : vers une guerre économique</i> _____	4
🏠 <i>Les revirements stratégiques de Donald Trump et Kim Jong-un en Corée</i> _____	8
🏠 <i>La France et l'Inde : un partenariat stratégique</i> _____	12
🏠 <i>La guerre civile en Syrie : un conflit qui jamais ne finit</i> _____	16
🏠 <i>Turquie : Erdoğan, une reconquête politique et militaire</i> _____	20
🏠 <i>Russie : Vladimir Poutine entre réélection politique et consolidation diplomatique</i> _____	24
🏠 <i>La vague électorale en Amérique latine : l'année politique des grandes ruptures</i> _____	28
🏠 <i>Le Nicaragua au bord de la guerre civile</i> _____	32
🏠 <i>Le Zimbabwe : crise locale, enjeux mondiaux ?</i> _____	36
<b>Testez vos connaissances</b> _____	40

## ÉCONOMIE ET POLITIQUE

🏠 <i>Les scandales de la présidence d'Emmanuel Macron : des affaires d'été aux affaires d'État ?</i> _____	48
🏠 <i>La France en grève : origine, bilan et perspectives des conflits sociaux</i> _____	52
🏠 <i>Le paysage politique depuis la création de La REM : révolution ou évolution ?</i> _____	56
🏠 <i>Le renouveau de l'attractivité et de la compétitivité de la France</i> _____	60

🏠	Vélib', free-floating, Autolib' : quelle stratégie de mobilité durable pour Paris ?	64
🏠	Le retour du populisme en Europe : la tentation du repli sur soi de la Hongrie à l'Italie	68
🏠	Le défi migratoire posé à l'Europe	72
🏠	La politique énergétique de Donald Trump	76
👤	Cédric Villani : des mathématiques à la politique	80
🗣️	La loi PACTE est-elle pertinente ?	82
🗣️	Le prélèvement à la source (PAS) est-il utile ?	86
	<b>Testez vos connaissances</b>	90

## BUSINESS ET MANAGEMENT

🏠	Facebook face au scandale Cambridge Analytica	98
🏠	Les constructeurs automobiles : de la pollution à la régulation	102
🏠	Le secteur de l'éducation : émergence d'un marché mondial ?	106
🏠	Les investissements chinois en Europe : logiques et ambitions	110
🏠	Les bouleversements concurrentiels dans le secteur bancaire	114
🏠	Les privatisations à la française : Française des Jeux, ADP et Engie	118
🏠	Le business lucratif des influenceurs	122
🏠	Les startups françaises sont-elles à la traîne ?	126
👤	Xavier Niel : du « minitel rose » au « private equity »	130
🗣️	La flexisécurité est-il un modèle économique à rechercher ?	132
🗣️	Pour ou contre le télétravail en France ?	136
	<b>Testez vos connaissances</b>	140

## CULTURE ET SOCIÉTÉ

🏰 <i>Le mariage du prince Harry et de Meghan Markle : les mutations de la monarchie britannique</i> _____	148
🏰 <i>La bataille pour la succession de Johnny Halliday</i> _____	152
🏰 <i>Itinéraire de Nordahl Lelandais</i> _____	156
🏰 <i>Le combat pour le féminisme : les impacts de #Metoo</i> _____	160
🗣️ <i>Faut-il accepter l'ouverture des « coffee-shops » en France ?</i> _____	164
🗣️ <i>Pour ou contre Parcoursup ?</i> _____	168
🗣️ <i>Les aides sociales sont-elles efficaces ?</i> _____	172
<b>Testez vos connaissances</b> _____	176

## SCIENCES ET TECHNIQUES

🏰 <i>Les vaccins obligatoires pour nos enfants : entre peur et espoir</i> _____	182
🏰 <i>L'essor fulgurant des cryptomonnaies : Bitcoin, Blockchain et ICO</i> _____	186
🏰 <i>Réchauffement climatique et crises écologiques : vers une remise en cause de notre modèle de civilisation ?</i> _____	190
🏰 <i>Le RGPD européen : enjeux, portée et limites de la régulation d'Internet</i> _____	194
👤 <i>Elon Musk : de PayPal à SpaceX</i> _____	198
🗣️ <i>Les robots menacent-ils l'emploi ?</i> _____	200
<b>Testez vos connaissances</b> _____	204

## SPORT ET DIVERTISSEMENT

🏆	<i>La Coupe du monde de football en Russie et ses gagnants</i>	210
🏆	<i>Les Jeux olympiques d'hiver en Corée du Sud</i>	214
🏆	<i>Fortnite : un nouveau phénomène pour les jeux vidéo</i>	218
🏆	<i>La montée en puissance de Netflix</i>	222
👤	<i>Didier Deschamps : de France 1998 à Russie 2018, la double légende du football français</i>	226
👤	<i>Cyril Hanouna : des succès aux scandales</i>	228
	<b>Testez vos connaissances</b>	230

## ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2018

## TABLEAUX DE BORD

# Les auteurs

**Olivier Sarfati** est diplômé d'HEC, il accompagne des candidats aux concours HEC depuis 20 ans. Il est également le fondateur de MyPrepa ([www.myprepa.fr](http://www.myprepa.fr)), organisme de cours entièrement en ligne spécialisé dans la préparation aux concours et examens. Il est par ailleurs l'auteur de nombreuses études sectorielles pour le compte du groupe Les Échos.

**Matthieu Alfré** est diplômé de master de HEC Paris (management privé), de Sciences Po Paris (affaires publiques) et de la Sorbonne (philosophie). Il intervient en histoire, géographie et géopolitique dans l'enseignement supérieur notamment chez My Prépa. Grand voyageur autour du monde et fondateur de la société de conseil Alma Conseils, Matthieu Alfré propose sa vision de praticien des affaires internationales.

**Léa Antonicelli** est diplômée de Sciences-Po Paris (affaires publiques) et de Paris IV-Sorbonne (philosophie). Elle enseigne la philosophie en lycée, intervient dans l'enseignement supérieur (philosophie, théorie politique, préparation au concours de Sciences Po) et rédige régulièrement des articles pour la presse écrite et en ligne.

**Pierre Béchon** est étudiant à HEC Paris. Il est vice-président et responsable logistique de l'association qui organise le forum de recrutement d'HEC, les Carrefours HEC.

**Kévin Besozzi** est agrégé de sciences économiques et sociales, et diplômé de l'ENS Paris-Saclay. Il est actuellement professeur d'ESH (économie, sociologie et histoire du monde contemporain) dans différentes classes préparatoires parisiennes.

**Isabelle Chapellière** est professeure agrégée de sciences sociales et docteure en sciences économiques. Elle enseigne en sections internationales et en classes préparatoires ECS à Aix-en-Provence, ainsi qu'en master2 à Sciences Po Aix.

**Vincent Giuliani** est professeur spécialiste des épreuves de synthèse, de culture générale et d'actualité des concours d'entrée aux grandes écoles.

**François Lafargue** est Docteur en géopolitique, Docteur en science politique et professeur à Paris School of Business.

## **Judith. Lévy**

Judith Lévy est étudiante à HEC.

**Charlotte Peytour** est diplômée d'HEC Paris, où elle a effectué un double-diplôme avec le Centre de formation des journalistes.

*Partie 1*

**GÉOPOLITIQUE  
ET AFFAIRES  
INTERNATIONALES**

**20 JANVIER**

Offensive turque (opération Rameau d'olivier) contre les forces kurdes des YPG en Syrie.

**30 JUILLET**

Zimbabwe : Emmerson Mnangagwa (ancien bras droit de Robert Mugabe) est élu président avec 50,8 % des suffrages.

**1<sup>ER</sup> JUILLET**

Andrés Manuel López Obrador (Mouvement de régénération nationale : gauche) est élu président avec 53 % des voix.

**24 JUIN**

Turquie : le président Recep Erdoğan (Parti de la justice et du développement, AKP) est réélu dès le premier tour avec 52,7 % des voix.

**23 AOÛT**

Les États-Unis appliquent des droits de douane de 25 % sur de nombreux produits chinois.

**18 SEPTEMBRE**

Les États-Unis décident d'appliquer de nouveaux droits de douane.

**24 SEPTEMBRE**

En réponse aux sanctions américaines, la Chine annonce la mise en place de taxes sur 60 milliards de dollars de biens américains importés.

# e affaires

**1<sup>er</sup> AVRIL**

Costa Rica : Carlos Alvarado (Parti d'action citoyenne : centre-gauche) est élu avec 60,7 % des voix.

**7 AVRIL**

Attaque chimique du régime syrien sur la ville de Douma.

**14 AVRIL**

Frappes des forces américaines, britanniques et françaises en Syrie sur des sites de production et de stockage d'armes chimiques (opération Hamilton).

**12 JUIN**

Rencontre entre le président américain Donald Trump et le chef d'État nord-coréen Kim Jong-un à Singapour.

**17 JUIN**

Colombie : Iván Duque (Centre démocratique : droite populiste, libéral en économie) remporte les élections présidentielles avec 54 % des suffrages.

**20 MAI**

Venezuela : le président Nicolás Maduro (Parti socialiste unifié) est réélu avec 67,7 % des voix.

**28 OCTOBRE**

Brésil : Jair Bolsonaro (Parti social-libéral : extrême droite populiste, autoritaire et néolibérale) est élu avec 55,13 % des voix.

**6 NOVEMBRE**

États-Unis : élections de mi-mandat, les Démocrates deviennent majoritaires à la Chambre des représentants et les Républicains conservent leur majorité au Sénat.

**25 NOVEMBRE**

Affrontements entre les marines russe et ukrainienne en mer Noire (déroit de Kertch). Le président ukrainien instaure la loi martiale dans les régions frontalières de la Russie.

# 2018



# Le commerce mondial en 2018 : vers une guerre économique

par Isabelle Chapellière

## CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS

Le 22 mars 2018, dans le but annoncé de diminuer son déficit commercial avec la Chine, Donald Trump a instauré des taxes douanières de 25 % sur l'acier importé et de 10 % sur l'aluminium importé. Le 31 mai 2018, les exportations d'acier et d'aluminium du Canada, du Mexique et de l'Union européenne sont à leur tour taxées. À partir du 23 août 2018, les États-Unis taxent à 25 % une liste de produits chinois à hauteur de 200 milliards de dollars dans des domaines tels

que l'aéronautique, les technologies de l'information, les machines-outils, etc. D. Trump a menacé de relever les taxes sur les automobiles européennes de 2,5 % à 25 %, au prétexte que « les automobiles américaines ne sont pas traitées comme il faut », puis le 27 juillet 2018, cette menace a été suspendue. « Les guerres commerciales sont bonnes et faciles à gagner », affirmait D. Trump dans un tweet du 2 mars 2018. L'Europe et la Chine ont répondu par des mesures de rétorsion, ouvrant la voie à une escalade de mesures protectionnistes tarifaires.



## ILLUSTRATIONS

### 375 milliards de \$ de déficit commercial américain vis-à-vis de la Chine

- 72 % des chaussures, 47 % des vêtements, 90 % des jouets vendus aux États-Unis en 2017 ont été fabriqués en Chine.
- Une taxation de 60 milliards de \$ d'importations américaines provenant de Chine ne représenterait que la valeur d'un dixième des importations chinoises des États-Unis.
- Les États-Unis importent 27 % de leur acier, dont un tiers du Canada et du Mexique. La Corée du Sud est son 3<sup>e</sup> fournisseur, le Japon 7<sup>e</sup>, Taiwan 9<sup>e</sup> et la Chine arrive en 11<sup>e</sup> position.
- L'Allemagne exporte plus de 600 000 voitures et présente 50 milliards d'euros d'excédent commercial avec les États-Unis.
- Les alliés nippons de Renault, Nissan et Mitsubishi ont vendu 1,7 million de véhicules aux États-Unis en 2017.

## Le commerce des États-Unis avec la Chine

Valeur totale du commerce de biens des États-Unis avec la Chine (en milliards de dollars)



Source : Statista, données de mars 2017.



## ENJEUX

- **De l'escalade protectionniste à la fin du multilatéralisme ?**

Au nom de la concurrence « déloyale », en application de la section 301 du « Trade Act » de 1974, les États-Unis s'autorisent à sanctionner un pays dont les pratiques sont jugées déloyales sans passer par des discussions au sein de l'OMC (accusation de pillage de technologies, contrefaçons, surcapacités...). Le risque de guerre commerciale où les mesures protectionnistes des uns entraînent des représailles des autres est bien présent.

Les motifs du protectionnisme sont nombreux. Trump reproche à la Chine de réaliser des transferts de technologies forcés à son profit, en obligeant les firmes américaines qui veulent s'implanter en Chine à s'associer avec des entreprises chinoises (« joint-ventures » ou coentreprises), leur permettant de piller leur savoir-faire et même de contourner les brevets par le cyber espionnage industriel. Au nom de la préservation de l'emploi industriel américain, il annonce vouloir protéger les secteurs-clé de l'économie nationale. L'Union européenne dénonce également les surcapacités ou capacités excédentaires chinoises, ainsi que la pratique de prix prédateurs. La stratégie de capacité excédentaire consiste à installer plus d'équipements que nécessaire pour imposer aux concurrents potentiels des coûts d'entrée importants sur le marché et leur signaler que la compétition va être rude. Les prix prédateurs consistent à pratiquer des prix bas tels qu'ils ne couvrent pas

les coûts de production des concurrents. Un règlement européen de 1994 autorise un pays de l'Union européenne à imposer provisoirement des droits de douane importants si des importations massives mettent en danger ses producteurs.

À court terme, des mesures de rétorsion peuvent se poursuivre dans un processus rapide et massif. Elles sont autorisées par l'OMC, lors d'un différend non résolu, à hauteur d'un montant équivalent à celui des importations pénalisées. Depuis août 2018, un droit de douane supplémentaire de 25 % est appliqué sur de nouveaux produits chinois, représentant 200 milliards de dollars d'importations américaines. La Chine a réagi immédiatement, appliquant des droits équivalents de 25 % sur des produits américains agricoles (soja, porc, whisky, cigares) et industriels (véhicules électriques) pour un montant total prévu de 50 milliards de dollars. La Chine a choisi des produits agricoles et les hydrocarbures, symboliques de l'Amérique pro-Trump et des biens facilement remplaçables auprès d'autres importateurs. Malgré la poursuite des négociations, la guerre commerciale entre les deux pays se poursuit.

Pour l'Union européenne, l'idée est de frapper des produits symboliques américains, comme les Harley Davidson ou les jeans Levi's, de la même façon que les États-Unis avaient taxé lourdement le roquefort français dans les années 2000, au prétexte que la France refusait les importations de bœuf aux hormones. L'Union européenne pourrait subir un préjudice de 2,8 milliards d'euros selon la Commission européenne (l'Allemagne représente 3,8 % des importations américaines d'acier). La riposte européenne pourrait porter sur 294 milliards de dollars, soit 19 % des importations américaines, très au-delà des taxes décidées sur l'acier et l'aluminium par les Américains.

À long terme, quelles conséquences pour l'économie américaine ? Les coûts de production des entreprises américaines utilisant de l'acier et de l'aluminium seraient plus élevés (automobile et aéronautique), se répercutant sur les consommateurs américains. Se poserait la question de la compétitivité-prix de l'industrie américaine de l'acier, dont la protection ralentirait la restructuration et les efforts de recherche et d'innovation, alors que le secteur est très concentré et performant en Europe. Dès l'annonce de Trump, 25 grandes entreprises, parmi lesquelles Walmart, Costco, Gap et Ikea ont réagi par une lettre à la Maison Blanche faisant état de la « pénalisation des ménages américains avec des prix plus élevés pour les biens de consommations courante comme les vêtements, les chaussures, l'électronique et les équipements pour la maison ». L'accord de juillet 2018 entre D. Trump et J.-C. Juncker a trouvé son origine à la fois dans la pression interne d'entreprises américaines victimes des représailles de l'Union européenne et des éleveurs de porcs pénalisés par les décisions des importateurs chinois, électeurs traditionnellement républicains.

Les constructeurs automobiles européens implantés aux États-Unis ont produit près de 3 millions de véhicules en 2017 et ont créé 120 000 emplois directs ou induits, notamment dans les États du Sud, électeurs de Trump, comme la Caroline du Sud, l'Alabama, le Mississippi et le Tennessee. Certains milieux d'affaires américains proches des Républicains s'inquiètent de la politique de D. Trump. Le

ralentissement du marché automobile américain pourrait atteindre son niveau le plus bas en 2020, engendrant des pertes d'emplois massives dans les États qui ont soutenu le président actuel, au moment de sa potentielle réélection. L'enjeu n'est pas seulement économique, mais également de politique intérieure.

L'Asie, notamment la Chine, serait faiblement affectée par des décisions américaines unilatérales. Les exportations chinoises vers les États-Unis ne représentent que 2,6 % de l'ensemble de ses exportations totales et le PIB chinois ne diminuerait qu'à hauteur de 0,1 %. La Chine a accumulé des excédents commerciaux tels que sa croissance n'est pas remise en cause à court terme. La guerre d'usure sino-américaine est également une guerre symbolique pour le leadership mondial, comme le prouve le nouveau front commercial ouvert contre Taïwan. Le 25 avril 2018, les États-Unis ont exigé de 36 compagnies aériennes dans le monde qu'elles cessent d'indiquer Taïwan comme un pays indépendant. Les internautes chinois ont appelé sur les réseaux sociaux à l'indépendance d'Hawaï et de l'Alaska !

À plus long terme, D. Trump a ouvert la voie à l'incertitude concernant les accords de libre-échange mondiaux, en affirmant que l'OMC avait des pratiques « inéquitables », que l'ALENA était « un très mauvais accord » et que l'Union européenne avait instauré « de très fortes barrières tarifaires ». Selon le FMI, une hausse de 10 % des tarifs douaniers américains, si elle était suivie de représailles, entraînerait une perte de 0,5 point de croissance du PIB mondial au bout de 2 ans par une contraction du commerce mondial.

La mondialisation commerciale, basée sur le multilatérisme de l'OMC, pourrait changer de forme. Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) ont reculé de 23 % en 2017 selon le dernier rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, favorisé par la fiscalité abaissée des entreprises américaines par D. Trump. L'OMC prévoit une contraction des échanges et une diminution du taux d'ouverture mondial en 2018.

Un risque de tensions au sein de l'Union européenne existe face aux intérêts divergents des différents partenaires. Après la menace de Trump de faire passer la taxation des automobiles importées à 25 %, Angela Merkel a réagi unilatéralement en proposant de baisser les taxes sur les automobiles américaines. Conformément au principe du multilatéralisme, une baisse des taxes européennes n'est possible que si l'Union européenne applique les mêmes règles aux automobiles japonaises, chinoises, brésiliennes... qui viendraient concurrencer les véhicules français, espagnols, slovaques...

Un accord historique, le JEFTA (Japan-European union Free Trade Agreement) a été signé le 18 juillet 2018 qui prévoit la disparition progressive des droits de douane entre Tokyo et l'Union européenne, couvrant un marché de 600 millions d'habitants et un tiers du PIB mondial ; l'Europe cherche à multiplier les alliances et continue de défendre le libre-échange face au virage protectionniste des États-Unis.



# Les revirements stratégiques de Donald Trump et Kim Jong-un en Corée

par Matthieu Alfré

## CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS

En 1953, dans un contexte de guerre froide, la péninsule de Corée est divisée en deux nations : la Corée du Nord et la Corée du Sud. Le pouvoir politique nord-coréen se fige en une dictature qui entretient une mentalité obsidionale chez son peuple. Pour sanctuariser son territoire, il initie un programme de nucléaire militaire. Alors qu'il avait signé le traité de non-prolifération (TNP) de 1968, il s'en retire en 2003 pour mieux amorcer un programme clandestin. La Corée du Nord

multiplie les tests balistiques ce qui suscite l'inquiétude de la communauté internationale qui procède à la mise en œuvre de sanctions. Avec l'arrivée de Kim Jong-un au pouvoir en 2011, les essais nucléaires se multiplient jusqu'à l'annonce de la réussite de tests de bombe H en 2015. Face à cette menace croissante, l'administration américaine modifie sa stratégie sous la présidence de Donald Trump en 2017. Les deux présidents se rencontrent pour aboutir à un accord de dénucléarisation au courant du mois de juin 2018 ce qui débouche sur une nouvelle donne.



## ILLUSTRATIONS

### Les principales manœuvres militaires américaines sur la péninsule de Corée sont « suspendues indéfiniment » à partir de juin 2018

- L'armée nord-coréenne a 950 000 soldats, 5 200 chars d'assaut et plus de 1 000 avions.
- L'armée sud-coréenne a 630 000 soldats, 2 600 chars d'assaut et plus de 1 550 avions.
- Une surenchère verbale de Donald Trump laisse craindre la rupture militaire d'un équilibre de la terreur (« *Fire and fury* »)
- Aux Jeux olympiques d'hiver de Pyeong Chang (Corée du Sud) en 2018, les délégations coréennes défilent sous le drapeau de la réunification.

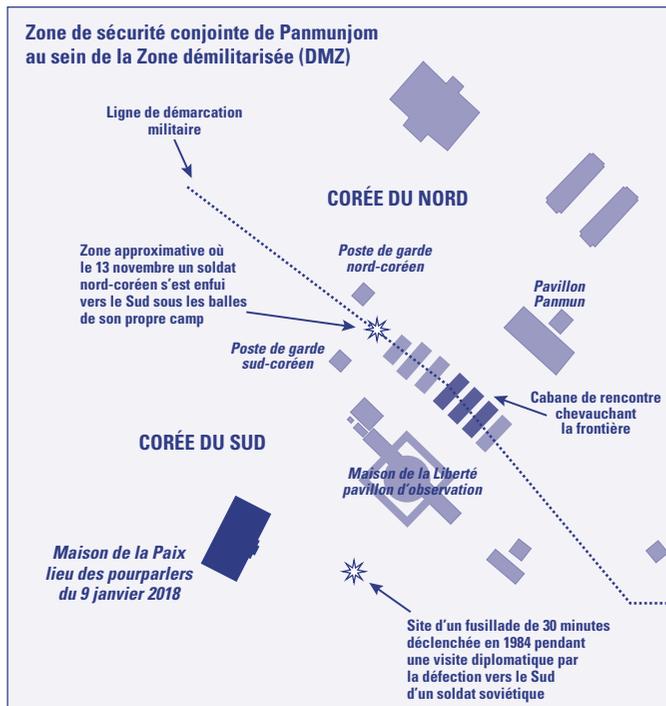


## ENJEUX

- **D'une part, la réunification des deux Corée n'apparaît pas à l'ordre du jour**

Pendant l'année 2018, plusieurs phénomènes donnent à penser qu'une réunification pourrait être un horizon atteignable pour les deux Corée. En raison d'un scandale politique, la présidente Park Geun-hye est destituée et des élections anticipées portent à la présidence Moon-Jae-in. Ancien avocat en droits de l'homme, le président investi en 2017 formule sa volonté d'entamer un dialogue avec la Corée du Nord. Sa stratégie politique se traduit par des images médiatiques lors des Jeux olympiques d'hiver organisés par la Corée du Sud. Défilant ensemble sous la bannière de la réunification, la Corée du Nord et la Corée du Sud présentent même une équipe féminine commune en hockey sur glace. La promesse politique d'une reprise de dialogue rend audible la position des tenants de la réunification.

### Les deux Corée se font face à Panmunjom



Source : Agence France Presse (AFP).

Cependant, bien des obstacles se présentent sur le chemin de la réunification ce qu'attestent les manœuvres militaires et les essais nucléaires du régime nord-coréen qui se poursuivent. En septembre 2017, la Corée du Nord opère un essai nucléaire qui se traduit par le dégagement d'une énergie considérable. Tandis qu'au mois de novembre, elle lance un missile balistique intercontinental (ICBM), atteignant une portée de 4 500 km, ce qui fait peser la menace sur la côte Ouest des États-Unis, alliés majeurs du régime sud-coréen. S'il reste difficile d'élever la Corée du Nord au rang de puissance nucléaire, force est de constater que ses démonstrations de force contribuent à l'en rapprocher. Et, la poursuite des essais nord-coréens éloigne l'hypothèse d'une réunification.

D'autant plus qu'aucune puissance majeure intervenant sur le dossier coréen n'a intérêt à ce que la réunification s'opère à court terme. C'est ce que parvient bien à mettre en évidence Denis Lambert dans son article intitulé « Les Corées et le mythe de la réunification » paru en juin 2018 pour l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS). Les États-Unis restent conscients du risque de déstabilisation qu'une réunification mal agencée engendrerait. Même si aucune déclaration publique ne vient le confirmer, l'administration américaine ne peut envisager une réunification coréenne qui ne soit pas l'absorption de la Corée du Nord par la Corée du Sud. Une telle hypothèse deviendrait le « cauchemar du régime chinois » pour Denis Lambert tant elle marquerait l'échec de l'idéologie communiste et la progression de la présence militaire américaine. Même la Russie, rivale militaire des États-Unis, aurait des difficultés à accepter ce scénario. Ainsi, les puissances mondiales n'auraient pas d'intérêt immédiat à ce que la réunification se réalise.

- **D'autre part, la réalisation d'un conflit n'en est pas moins improbable**

Si la réunification des deux Corées n'apparaît pas à l'ordre du jour, il en va de même du risque de conflit armé. C'est du moins ce qu'estiment les équipes de l'Institut français des relations internationales (IFRI) dans un article de Rémy Hémez paru dans *Focus stratégique* (« Corée du Sud, la septième armée du monde ? »). En ce sens, trois scénarii principaux se dessinent au regard du risque de conflit avec la Corée du Nord : une série de provocations nord-coréennes sans conflit armé massif, une déstabilisation du régime nord-coréen et une attaque nord-coréenne de grande ampleur. Dans les deux scénarii les plus probables, de provocation et de déstabilisation, le risque d'escalade nucléaire est plutôt faible selon les spécialistes. Dans ces circonstances, l'imminence d'un conflit en Corée n'est pas non plus une option viable pour les principaux dirigeants en présence.

- **Sommet Donald Trump et Kim Jong-un : une victoire nord-coréenne qui confirme l'influence de la Chine sur ce dossier**

La diplomatie des États-Unis n'a pas manqué de s'activer dans la région Asie-Pacifique. En juin 2018, Donald Trump et Kim Jong-un se rencontrent à Singapour pour aborder la dénucléarisation que le président états-unien voudrait « complète, vérifiable et irréversible » ainsi que le régime de sanctions de la communauté internationale. Ce sommet bilatéral se solde par la signature d'un document commun qui marque « l'ouverture de négociations pouvant conduire à un démantèlement des installations et de l'armement nucléaires nord-coréens » pour Barthélémy Courmont auteur de *La tentation de l'Orient* et directeur de recherche à l'IRIS. Pour autant, l'initiation de ce processus s'accompagne d'un renoncement des États-Unis à la conduite d'exercices militaires conjoints avec la Corée du Sud.

Cette rencontre diplomatique apparaît comme une victoire de la Corée du Nord. Si les deux présidents améliorent leurs images, tant ils font progresser un contentieux gelé, le résultat de ce sommet apparaît favorable à Kim Jong-un. Car s'il ne parvient pas à obtenir la levée des sanctions économiques, il gagne la fin des exercices militaires. Et surtout, la Corée du Nord se présente désormais comme un interlocuteur normalisé, alors même qu'elle ne s'est pas engagée pas sur les délais ou sur les modalités du processus de dénucléarisation. Selon Barthélémy Courmont, « on a l'impression que l'accord a été rédigé par Pyongyang et que Washington s'est contenté de signer ».

Au fond, c'est la montée en puissance de la Chine qui se joue sur ce dossier tant les relations entre Xi Jinping et Kim Jong-un sont cordiales. De longue date, il existe une proximité entre les deux pays qu'elle soit diplomatique, avec un traité d'amitié et de coopération signé en 1961, ou économique, la Chine est le premier fournisseur de la Corée du Nord. Ainsi, en préparation de la rencontre avec Donald Trump, les responsables nord-coréen et chinois se sont rencontrés deux fois. Selon la spécialiste de la Chine à l'IFRI Alice Ekman, auteur de *La Chine dans le monde*, « Pékin considère que des concessions côté nord-coréens sont acceptables si et seulement si les États-Unis accordent eux-mêmes des concessions significatives menant à la réduction de leur présence dans la région ». C'est donc la position de la Chine qui est retenue au terme de ce sommet bilatéral.



# La France et l'Inde : un partenariat stratégique

par François Lafargue

## CONTEXTE ET FAITS MARQUANTS

En mars 2018, Emmanuel Macron a effectué un voyage officiel en Inde, montrant ainsi l'intérêt porté par la France à cette économie émergente. L'Inde est un marché prometteur avec un milliard d'habitants, une nation jeune (29 % des Indiens ont moins de 15 ans), dont les besoins en infrastructures (comme les centrales nucléaires) et en équipements civils et militaires sont importants. Les groupes français ne font plus autant preuve de frilosité à l'égard de ce pays émergent, puisque Renault, Michelin, Peugeot ou LafargeHolcim sont très actifs dans le pays. L'Inde apparaît comme un marché prometteur,

particulièrement dans le domaine de la construction d'infrastructures (centrales nucléaires, centrales à charbon, usines de retraitement des eaux usées) et l'exportation de systèmes d'armes. Pourtant certaines réussites ponctuelles comme la vente de 36 avions de combat *Rafale* en 2016, ne doivent pas masquer une faible présence française, surprenante, dans un pays au potentiel de croissance incontestable, puisque le PIB par habitant a doublé depuis 2007. Les deux pays partagent sur de nombreux sujets diplomatiques un même point de vue, notamment dans la lutte contre le terrorisme, la piraterie dans l'océan Indien, la prolifération nucléaire ou le réchauffement climatique.



## ILLUSTRATIONS

### Le commerce entre la France et l'Inde atteint 10,6 milliards d'euros en 2017

- Un chiffre qui a augmenté d'un tiers en six ans, mais six fois inférieur au montant des échanges entre la France et la Chine.
- L'Inde est le 16<sup>e</sup> client de la France et son 19<sup>e</sup> fournisseur.
- En 2016, Dassault a conclu un contrat pour la vente de 36 avions de combat *Rafale*.
- En 2018, EDF et l'État indien signent un accord pour la construction de six réacteurs nucléaires de type EPR à Jaitapur dans l'État du Maharashtra, qui pourrait ainsi devenir le plus grand site de production nucléaire au monde.